



Commission mer

K/mer café

Information de la « Commission mer »

Juin 2021



Pleins feux sur :

- L'actualité de la « Commission mer »
- Extension du site kayakalo : sécurité et sauvetage
- Les prochains évènements du second semestre 2021
- La « Baie de Somme », un nouveau « Parc régional »



L'actualité de la « Commission mer » (Joël Dugay - CM)

Et voilà, après ce long moment difficile, nous voici à l'approche de l'été avec plein d'espoir de réaliser nos sorties en kayak de mer. La situation sanitaire s'améliore mais nous devons rester sur nos gardes et poursuivre les mesures de protection.

Ce premier semestre aura été fortement perturbé au point de voir les annulations d'évènements se succéder. Nous avons tous tenté, dans la mesure de nos possibilités, de trouver le moyen de pratiquer à minima et parfois, dans des conditions pas franchement agréables. Nous devons maintenant nous souhaiter d'aller de l'avant et de retrouver ce plaisir d'être ensemble lors des évènements proposés.

Ce second semestre comporte plusieurs propositions qui vont du stage à la sortie découverte en passant par le stage de sécurité et de la formation théorique en fin d'année.

Extension du site « Kayakalo » - (Joël Dugay - CM)

A l'initiative de Guy LECOINTRE et de Véronique OLIVIER, le nouveau site de « Sécurité et sauvetage » est en ligne. Guy et Véronique ont la gentillesse de nous offrir un ensemble de vidéos (69) sur le kayak de mer et notamment, la sécurité et le sauvetage.

Ce site est une extension du site bien connu « Kayakalo », plusieurs participant.e.s ont apporté leur aide : <https://www.sauvetage.kayakalo.fr/>

Le calendrier des évènements du second semestre 2021

Calendrier des évènements 2021 actualisé - version : 14 juin 2021



La programmation est riche afin de reprendre en partie les évènements du premier semestre, notamment un stage dans le Golfe du Morbihan en novembre prochain.

Rassemblement CK/Mer : du 21 au 29 août, Landrellec/Pleumeur-Bodou (*complet*)

Zen attitude : recherche de l'aisance dans la gestuelle et approche de l'esquimautage 11 au 13 septembre – hébergement en camping – organisation Agnès PENISSON (Planète kayak)

L'archipel des Ebihens - St Malo- Guimorais : 8,9 et 10 octobre – hébergement en mobil-home – Navigation et découverte

Stage de sécurité : 7 novembre – piscine de Sait-Maur-des-Fossés, une journée : exposés le matin et exercices pratiques en piscine l'après midi

Bretagne sud : stage dans le Golfe du Morbihan – du 10 (au soir) au 14 novembre – hébergement au gîte du Moulin Vert – Arzon : navigation, technique, jeux dans les courants – niveau pagaie verte

Baie de Somme: 4 et 5 décembre, découverte de la baie – niveau pagaie verte

Formation théorique : Dimanche 12 décembre en présentiel



La « Baie de Somme » - (Eliane DEBUSNE)

Dans la cour des grands !

En juillet prochain, le 55^e parc naturel régional va avoir un an car le mardi 28 juillet 2020 est la date officielle de la naissance du « Parc naturel régional baie de Somme Picardie Maritime » !

Il rejoint ainsi les 54 parcs naturels régionaux déjà existants répartis sur plus de 4 400 communes en métropole et outre-mer. La Région des Hauts-de-France compte maintenant cinq parcs naturels régionaux (PNR).

Le décret de création du PNR marque l'aboutissement de 45 années de réflexions et de concertations afin d'obtenir le classement de « la Baie de Somme Picardie Maritime ».

Dans les années 70, les élus ont imaginé la création d'un syndicat mixte, appelé aujourd'hui « Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard » pour s'occuper de l'aménagement du territoire sur les communes du littoral. Ainsi de nombreux outils de protection ont été mis en place progressivement via la « Réserve Naturelle de la Baie de Somme » en 1994, les acquisitions du « Conservatoire du littoral », les zones « Natura 2000 » ou encore la création d'un « Parc naturel marin » prenant en compte le capital nature comme la plus grande des richesses sans mettre sous cloche la Picardie maritime...

En 2013, en vue de l'obtention de sa labellisation (valable 15 ans), le Syndicat Mixte Baie de Somme-Trois vallées » devient l'organisme qui finalise ce projet et lui permet de mettre en œuvre des actions pour un territoire équilibré et solidaire, réunissant un ensemble remarquable avec :

- le littoral (le joyau naturel qu'est l'estuaire de la baie !),
- les vallées (de l'Authie, la Maye et de la Somme)
- la campagne picarde avec ses plateaux du Ponthieu et du Vimeu.



Classée grand site de France, la baie de Somme marque par sa beauté, ses grands espaces, sa nature préservée et ses stations balnéaires historiques.

« Développer en préservant et préserver... en développant »...

Tel est le pari ambitieux qui met l'homme et la concertation entre les différents acteurs d'un territoire au cœur de la démarche de transition écologique concernant 134 communes soit 130 000 habitants.

Ce 55e parc régional conforte aussi le modèle d'« aire protégée » car d'ici 2022, 30 % du territoire national devrait être sous ce statut, sur terre comme sur mer : une nouvelle place laissée à la nature au quotidien....

Les prochains évènements de la « Commission mer » :

La réunion de la commission mer : le vendredi 1^{er} octobre 2021 à 20h30 (visio)

